Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS PROTHÉSISTE-ORTHÉSISTE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Culture Générale et Expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse du corpus « Seuls avec tous » (1 question) **Page 3**

2. La société et la solidarité (1 question) **Page 6**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://btspo.fr/assets/annales/bts-po/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS PO - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Synthèse du corpus « Seuls avec tous »

Le corpus réunit une étude sur les pratiques collaboratives, un article sur le coworking, un extrait de Jean Giono sur le travail artisanal et un dessin consacré au covoiturage. Il faut confronter ces documents pour en rédiger une synthèse objective, concise et ordonnée.

Question Synthèse. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus : le texte d'Émilie Daudey et Sandra Hoibian sur la société collaborative, l'article d'Emmanuelle Andreani-Facchin et Antoine Mestres sur le coworking, l'extrait de Jean Giono sur le travail artisanal et le dessin de Rémi Malingrey sur le covoiturage.

Problématique : les pratiques collectives rapprochent-elles réellement les individus, ou leur solidarité demeure-t-elle limitée par les intérêts particuliers et l'organisation du travail ? **Plan :** les documents présentent d'abord des promesses de partage et de rencontre, puis en montrent les limites. Le tableau confronte les quatre sources et propose une synthèse rédigée, sans ajout extérieur au corpus.

Axe	Document 1	Document 2	Document 3	Document 4
Nature, idée directrice et procédés	Étude du CREDOC par Émilie Daudey et Sandra Hoibian, publiée en 2014. Elle confronte l'idéal collaboratif à ses motivations et effets réels. Définitions, enquête chiffrée, oppositions et références à des travaux.	Article de presse d'Emmanuelle Andreani-Facchin et Antoine Mestres, paru dans *Society* en 2018. Il met en regard les promesses du coworking et des expériences contrastées. Descriptions, données chiffrées et témoignages.	Extrait argumentatif de *Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix*, de Jean Giono, 1938. Il dénonce la perte d'autonomie liée à la division industrielle du travail. Récit familial, comparaison, antithèses et images de l'enfermement.	Dessin de presse de Rémi Malingrey, paru dans *Libération* en 2014, consacré au covoiturage. L'accumulation caricaturale de passagers dans une voiture donne une représentation humoristique et frappante du trajet partagé.
Promesses de partage et de rapprochement	Les échanges et contributions collaboratifs peuvent favoriser économies, rencontres et engagement. L'enquête relève 67 % pour l'avantage financier et 47 % pour la rencontre et les liens.	Le coworking rassemble des indépendants qui ne se seraient pas nécessairement côtoyés. Il promet de rompre l'isolement, de mutualiser les compétences et de créer des échanges.	L'artisan maîtrise toutes les étapes de fabrication et dispose d'une autonomie qui lui permet de choisir son lieu de vie et d'organiser son existence.	Le covoiturage partage un trajet entre plusieurs personnes, représentées dans une voiture étonnamment remplie.
Limites et tensions	Les économies motivent souvent les échanges. Les plateformes produisent fréquemment des liens faibles, et leurs usagers contrôlent peu leurs règles. La construction d'un projet commun reste minoritaire.	La proximité n'assure ni échanges ni entraide : bruit, difficultés de concentration, écarts entre coworkers et démarches commerciales peuvent isoler. La précarité professionnelle demeure.	À l'inverse de l'artisan, l'ouvrier spécialisé ne fabrique qu'une pièce, dépend de son poste et perd la maîtrise de son métier ainsi que sa liberté de déplacement.	Le dessin rend visible le partage du véhicule, mais ne permet pas de conclure que les passagers entretiennent des liens solidaires durables.

Axe	Document 1	Document 2	Document 3	Document 4
Plan détaillé	I. Des pratiques qui promettent partage, rencontres et coopération : échanges collaboratifs, coworking, covoiturage et savoir-faire artisanal autonome. II. Une solidarité qui reste incertaine : motivations économiques, liens parfois superficiels, cohabitation difficile et perte d'autonomie au travail.			
Synthèse rédigée	Les pratiques collectives se développent dans les échanges, les transports et le travail. Elles sont souvent présentées comme des moyens de partager et de rapprocher les individus, mais leur portée solidaire demeure variable. Le covoiturage réunit plusieurs personnes autour d'un trajet, tandis que les pratiques collaboratives facilitent les échanges de biens, de services ou de contributions. Le coworking rassemble des travailleurs indépendants qui espèrent rompre leur isolement et mutualiser leurs compétences. Certaines initiatives reposent sur un engagement bénévole. Le dessin de Malingrey donne une image humoristique de cette mise en commun du véhicule. Giono valorise, pour sa part, l'artisan qui maîtrise son métier et conserve la liberté d'organiser sa vie. Cependant, la coopération ne garantit pas une solidarité durable. Les pratiques collaboratives sont souvent motivées par l'intérêt financier, et les plateformes suscitent fréquemment des contacts ponctuels plutôt que des liens étroits. Dans les espaces de coworking, la proximité peut gêner la concentration ou laisser chacun à ses occupations. Enfin, Giono montre que la spécialisation industrielle prive l'ouvrier de la maîtrise de son travail et le rend dépendant de son poste. Les formes de vie collective favorisent donc parfois les rencontres et les échanges, sans assurer des liens profonds ni préserver l'autonomie.			

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les pratiques collectives favorisent échanges et rencontres, mais ne garantissent pas une solidarité durable ni l'autonomie de chacun.

2. La société et la solidarité

La question porte sur la capacité de la société à rendre les individus solidaires. La réponse doit être argumentée et s'appuyer sur le corpus, les lectures et les connaissances personnelles du candidat.

Question Écriture personnelle. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? » Appuyez votre réflexion sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Introduction. La vie en société nous met en relation et organise des formes d'entraide. Pourtant, vivre côte à côte ne signifie pas toujours agir ensemble : la solidarité dépend aussi de nos choix et des structures collectives.

Des occasions d'entraide existent. Le document 1 évoque les dons, Wikipédia et les projets communs, mais souligne que les pratiques collaboratives sont souvent motivées par l'intérêt financier : 67 % des Français citent les économies. Le covoiturage représenté par Malingrey illustre un partage concret. Le coworking du document 2 peut rompre l'isolement, mais les témoignages montrent que la cohabitation ne crée pas nécessairement des liens. Les associations et la Sécurité sociale, comme l'engagement de Jean Valjean dans *Les Misérables*, montrent que l'entraide peut devenir un choix et une organisation durables.

Conclusion. La société favorise la solidarité, sans la garantir. Elle grandit lorsque des individus et des institutions transforment la proximité en soutien réel.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La société crée des occasions de solidarité, mais leur transformation en entraide durable exige des engagements individuels et collectifs.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : BTS toutes spécialités, épreuve de Culture Générale et Expression, session 2019, code CULTGEN, durée de quatre heures, sans coefficient imprimé. Sous le thème « Seuls avec tous », quatre documents interrogent les pratiques collaboratives, le coworking, l'autonomie du travail artisanal et le covoiturage. L'épreuve évalue la synthèse objective d'un corpus et la construction d'une argumentation personnelle sur la solidarité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les pratiques collaboratives peuvent être motivées par l'intérêt individuel autant que par l'altruisme ou la solidarité.
- Les transactions collaboratives créent souvent des liens faibles, tandis que les projets communs peuvent former des liens plus étroits.
- Le coworking met des indépendants en présence, sans garantir l'entraide, les échanges ou la concentration.
- La division du travail favorise la spécialisation, mais peut réduire l'autonomie et la maîtrise d'un métier complet.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans la synthèse, confrontez les documents et organisez les idées sans exprimer votre opinion personnelle.
- Distinguez l'intérêt financier, la sociabilité et la coopération réelle dans l'analyse des pratiques collaboratives.
- Pour l'écriture personnelle, défendez une réponse argumentée et reliez chaque exemple à votre raisonnement.
- Respectez les deux parties et leurs barèmes : synthèse sur 40 points, écriture personnelle sur 20 points.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire la synthèse du corpus ?

Repérez les idées communes et les tensions entre les documents, puis regroupez-les dans un plan logique. Reformulez objectivement les informations, sans jugement personnel, et faites dialoguer les quatre documents au lieu de les résumer séparément.

Q : Comment traiter la question sur la solidarité ?

Formulez une réponse claire à la question, puis développez des arguments qui montrent les effets solidaires de la vie collective et ses limites. Appuyez-vous sur le corpus, vos lectures et vos connaissances en expliquant le lien entre chaque exemple et votre idée.

Q : Combien de temps consacrer à chaque partie ?

L'épreuve dure quatre heures, mais le sujet ne fixe pas de répartition officielle du temps. Prévoyez du temps pour analyser le corpus, préparer les deux productions, rédiger et relire, en veillant à traiter les deux parties.

Q : Quels critères de notation sont indiqués dans le sujet ?

Le sujet attribue 40 points à la synthèse et 20 points à l'écriture personnelle. Il demande une synthèse objective, concise et ordonnée, puis une réponse argumentée mobilisant le corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btspo.fr/assets/annales/bts-po/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS PO - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTS Prothésiste-Orthésiste : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.